

« Le printemps, sous toutes ses coutures ... »

5 ème édition printemps des Associations

Un beau dimanche 17 mars - Merci à toutes les associations, participants et spectateurs.

Chères et chers membres de toutes les associations présentes à la salle du Manège d'Onex, merci d'avoir partagé vos compétences et vos intérêts lors de cette manifestation. Merci également aux personnes ayant envoyé un petit mot pour excuser leur absence.

Rendez-vous au printemps 2020 ? La question est posée car, déjà pas mal de monde nous parle de la sixième édition. Et vous avez raison, le plaisir d'organiser cette rencontre : fêter avec les habitants votre engagement bénévole à Onex, titille notre enthousiasme et engage notre action.

Une telle fête, devient incontournable ! Les artistes qui viennent danser et/ou chanter, les personnes qui assurent les ateliers (Zumba, Gym Douce, Sevillana, Yodler, Attan, ..) sont ravis de participer pour remercier avec nous, les volontaires travaillant en permanence à un mieux vivre dans notre commune.

Un printemps associatif, est également un temps d'espace culturel alternatif et d'échanges et nous, les socialistes d'Onex, sommes très contents de vous transmettre la satisfaction de tous nos invités : Associations, artistes et spectateurs. À l'année prochaine! Nous vous attendrons avec de nouvelles participations à découvrir.

Francisco Gonzalez, Conseiller Municipal



Votations cantonales du 19 mai 2019

Modification de la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM)

En 2016, les genevois-e-s avaient accepté le contre-projet à l'initiative syndicale « Touches pas à mes dimanches » prévoyant la possibilité pour les enseignes d'ouvrir 3 dimanches par année à condition de respecter les conditions collectives de travail (CCT).



Avec cette nouvelle législation en matière d'ouverture des magasins, la majorité de droite du Grand Conseil veut que les magasins puissent ouvrir 3 dimanches par an et cela sans qu'aucune CCT ne soit nécessaire pour encadrer les droits des travailleurs à ce sujet.

Cette loi détériore les conditions de travail des employés travaillant dans le domaine de la vente qui sont déjà soumis à de fortes pressions de la part des associations patronales.

Les consommateurs désirant acheter des biens de consommations le dimanche peuvent d'ores et déjà le faire à travers les petits commerces de proximité, à condition de ne pas y faire travailler les employé-e-s.

Avec cette nouvelle législation, beaucoup de grandes enseignes ouvriraient le dimanche et cela sans protection des salarié-e-s en faisant concurrence aux petits commerces genevois qui sont déjà soumis à une forte pression concurrentielle de la part des grandes enseignes.

Le PSO vous recommande de voter « Non » à cette modification de la loi sur les heures d'ouverture des magasins qui péjore les conditions de travail des salariés

Laurent Vogler, président du PSO.

Votations fédérales du 19 mai 2019

OUI à la directive de l'UE sur les ARMES



Nous sommes en faveur que l'accord de Schengen soit étendu et complété dans le domaine de la lutte contre les attaques avec des armes à feu. Les traditions suisses ne sont en rien menacées.

Même si des réglementations ne peuvent pas réduire les risques à zéro, toutes les mesures qui permettent de rendre plus difficile de se procurer de dangereuses armes sont à soutenir.

La Nouvelle-Zélande, après le récent terrible attentat, revoit maintenant sa législation. (Voir aussi : <http://www.psonex.net/>)

Daniele-E Fino, Conseiller municipal

Votations cantonales du 19 mai 2019



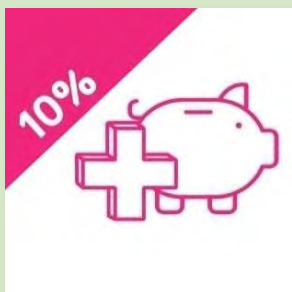
Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu des ménages !

Aujourd'hui, Genève connaît les primes les plus élevées et les plus fortes hausses de primes annuelles : le poids des primes dans le budget des ménages est devenu un problème majeur !

C'est pourquoi l'initiative 170 « Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage ! », lancée par l'Alternative, réforme les subsides d'assurance-maladie pour ramener la charge de la prime au maximum à 10% du revenu et pour protéger durablement les assuré-e-s.

10%, c'est un maximum !

Voici deux exemples concrets des effets de l'initiative :



- **Une personne seule** ayant un revenu déterminant unifié (RDU) de **50'000 frs** aujourd'hui ne touche aucun subside et consacre 14.35% de son RDU à ses primes. **Avec l'initiative, elle recevra 181 frs/mois de subsides.**
- **Avec deux enfants à charge et 87'000 frs** de RDU, aujourd'hui leurs subsides s'élèvent à 144 frs/mois et leur taux d'effort est de 18.46%. **Avec l'initiative, ce montant sera porté à 757 frs/mois** pour les 4 membres de la famille, ramenant le taux d'effort à 10%, ce qui doit être le maximum !

Pour les personnes aux revenus supérieurs, l'initiative ne change rien : elles continueront à payer leurs primes d'assurance-maladie sans subside, comme c'est le cas aujourd'hui.

Pas de demi-mesure pour répondre aux besoins et soutenir la classe moyenne

De plus en plus d'assuré-e-s ne se rendent plus chez le médecin par crainte de frais qu'ils ne seront pas en mesure d'assumer. C'est inacceptable.

Le contreprojet opposé à l'initiative améliore le système des subsides genevois, mais n'est qu'une demi-mesure. Au contraire, l'initiative bénéficiera surtout aux personnes qui ne sont pas ou peu aidées par le système actuel. Le public cible sera ainsi nettement élargi, notamment pour les familles de la classe moyenne.

Ces dernières années, les habitant-e-s de Genève se sont serré la ceinture alors que les charges courantes ont augmenté (loyer, primes d'assurance-maladie, etc.). L'initiative 170 « Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage ! » permet d'apporter enfin une solution à ce problème.

Carole-Anne Kast, conseillère administrative



Élections fédérales du 20 octobre 2019 : les candidats du P.S. Genève

Conseil des États



Carlo Sommaruga Conseiller national

Membre du parti socialiste depuis 1989.
Élu une première fois parlementaire fédéral au Conseil national le 24 octobre 2003 et réélu lors des élections fédérales de 2007, de 2011 et de 2015.
Carlo Sommaruga fera campagne avec Lisa Mazzone (Les Verts).

Conseil National



Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale



Christian Dandrès
Député au Grand Conseil



Lydia Schneider Hausser
Ancienne Députée au Grand Conseil

Conseil National



Thomas Wenger
Député au Grand Conseil,
Chef de groupe



Aurélie Friedli
Conseillère municipale



Romain de Sainte Marie
Député au Grand Conseil



Avec les démissions de **Daniele Fino**, **Francisco (Pancho) Gonzalez** et **Daniel Cattani** la section du parti socialiste d'Onex renouvelle sa représentation au Conseil municipal.

De nouvelles forces en les personnes de **Binta Diop**, **Patrick Sturchio** et **Laurent Vogler** auront ainsi l'occasion de s'engager et assumer leur mandat au bénéfice de toutes et tous les habitant-e-s de notre commune.

Venez nous interpeller, discuter et prendre contact avec nous !

Matinées « cafés-croissants »

Lieu : Café "Pause Gourmande", Avenue des Grandes-Communes 37 à partir de 10h30

Sur notre stand, devant la « COOP » :
Le samedi 25 mai 2019.

À nos « cafés-croissants » :
Les samedi 11 mai et 8 juin 2019.

Soutenez l'action quotidienne de notre parti :

Devenez membre ou sympathisant de notre section.

Dons ou cotisations sont les bienvenus : CCP 12-14212-6

Parti socialiste d'Onex :
Laurent Vogler, président
Rue du Vieux-Moulin 5
CH-1213 Onex.

Blog : www.psonex.net
FaceBook : <https://www.facebook.com/psonex>
E-mail PSO : info@psonex.net
E-mail président : laurent.vogler@yahoo.fr